

# Le Pelican

Journal officiel du Parti Démocratique et de la Ville de Mansura.

Marksville, 2 Novem. 1861.

**ABONNEMENTS.**—\$4 payables d'avance en deux fois le premier et le second mois. Avec le premier mois, le prix de l'abonnement sera de \$5.

**AVIS.**—\$1 par carré de dix lignes ou moins pour la première insertion en chaque langue, et 50 cents pour les insertions suivantes.

**CANDIDATURES.**—Quelque soit le nombre des insertions, les annonces pour les candidatures seront chargées \$10 pour la publication en français et \$10 pour la publication en anglais.

Quand nos comptes seront entre les mains d'un collecteur, chaque compte sera augmenté du montant chargé par le collecteur, 10 pour cent.

## NOS CANDIDATS.

**POUR PRESIDENT DES ETATS-CONFEDERES:**  
**JEFFERSON DAVIS.**

**POUR VICE-PRESIDENT:**  
**A. H. STEPHENS.**

Election le premier mercredi de novembre 1861.

**ELECTEURS PRESIDENTIELS.**

*Pour l'Etat en général.*—Charles Derbigny d'Orléans, Albert G. Carter d'Est-Félicitana; Substitut: S. G. Campbell des Natchitoches, G. L. Fusellier, de St-Mary.

*Premier District.*—Donatien Augustin d'Orléans; Substitut: François Gardère, d'Orléans.

*Second District.*—Jas P. Freret, d'Orléans; Substitut: J. C. Ricks d'Orléans.

*Troisième District.*—Edward Duffel d'Ascension; Substitut: Louis Bush, de Lafourche.

*Quatrième District.*—Wm R. Barrow, d'Ouest-Félicitana; Substitut: Cyprien Dupré de St-Landry.

*Cinquième District.*—B. Eagan Sr., de Bienville; Substitut: Robert Hodges, de Bossier.

*Sixième District.*—S. L. Chambliss, de Carroll; Substitut: Orin Mayo, de Catahoula.

**CONGRES—6ME DISTRICT.**

**John Perkins Jr.,**

**TRESORIER D'ETAT.**

**B. L. Desreese.**

**ADJUTEUR DES COMPTES PUBLICS.**

**Hyp. Peralta,**

**d'Est-Baton-Rouge.**

**SURINTENDANT DES ECOLES.**

**W. H. N. Magruder.**

**SENAT D'ETAT.**

**For the long term:**

**Fabius Ricord.**

**For the unexpired term:**

**CHAMBRE DES REPRESENTANTS.**

**G. P. Voorhies,**

**B. W. Blakewood.**

**SHERIF.**

**P. P. NORMAND.**

**RECORDER.**

**L. V. GREMILLION.**

**ASSESEUR.**

**E. CHATELAIN**

**CORONER.**

PAROISSE DES AVOYELLES, 21 juillet, 1861.

A. L'Hos. G. P. VOORHIES,

Représentant des Avoyelles à la Législature.

Monsieur:—Vous concitoyens, pieusement

attachés de la manière digne et habile dont

vous les représentez à la Législature de l'Etat,

viennent vous solliciter de vouloir bien

les autoriser à soumettre votre nom pour une

réélection.

Dans la crise actuelle, il fait au peuple

pour le représenter, des hommes dont il a

apprécié depuis longtemps le développement,

le patriotisme, l'énergie et le talent. Or, nous

crojons, dans notre âme et conscience, que

nous ne pouvons choisir un plus digne citoyen

que vous, pour nous représenter à la Législature.

Nous espérons, monsieur, que vous accueillerez

notre demande, et nous ferons tout notre

possible pour faire triompher votre candidature

en novembre prochain.

Agrez, etc.

F. Ricord, Valerien Roy,

Zénon Laborde, Louis Bonnette,

Jean Bte. Guillory, Joseph Roy,

L. V. Grémillon, Henry Guillory,

Dr. J. Desfosse, Joseph Chatelain,

Valéry Coco, E. C. Bonnette,

Edmond Chatelain, Zénon Mayeux,

Paul Bordelon, Valéry Guillot,

Martin Grémillon, J. J. Bordelon,

P. d'Artlys, Bruno Grémillon,

P. P. Normand, Edmond Grémillon,

Eumée Lacour, Valéry Roy,

Paul E. Rabalais, Pierre Benclair,

Leandre Bordelon, J. Bte. Roy,

A. B. Coco, E. E. Cochran, etc.

Nous sommes autorisé à annoncer la

candidature du Col. SAMUEL W. MC

KNEELY, de la Pointe-Coupee, pour

représenter les paroisses Avoyelles,

Pointe-Coupee et Ouest-Félicitana au

Senat de l'Etat, pendant le terme créé

vacant par la démission de l'Hon. Ed-

ward Phillips.

L'élection aura lieu le 4 novembre

prochain.

Editeur du Pelican.—Vous êtes par

la présente autorisé à m'annoncer comme

candidat pour représenter les paroisses

Avoyelles, Pointe-Coupee et Ouest-Fé-

licitana au Sénat de l'Etat pour le terme

regulier de quatre ans.

A. M. GRAY.

Avoyelles, 15 Oct. 1861.

Nous sommes autorisé à annoncer la

candidature du Gén. CHARLES N-

ROWLEY, de la Pointe-Coupee, pour

représenter les paroisses Avoyelles,

Pointe-Coupee et Ouest-Félicitana au

Senat de l'Etat, pendant le terme créé

vacant par la démission de l'Hon. Ed-

ward Phillips.

L'élection aura lieu le 4 novembre

prochain.

**L'ELECTION.**

C'est lundi, à l'heure même où ce nu-

méro tombera dans la main de la plupart

de nos lecteurs, que s'ouvrira l'élection

pour les officiers de l'Etat, des membres

de la Législature et des officiers de pa-

roisse. Si le peuple qui s'intéresse à la

nomination de ses officiers doit se trans-

porter ce jour là en masse dans les diffé-

rents polls de la paroisse, ne doit-il pas

paraître autant ou plus intéressé, à venir

le surprendre, mercredi, donner son

adhésion au nouvel ordre de choses, en

jetant dans l'urne les grands noms de

Jefferson Davis et d'Alexandre H. Ste-

phens, ces deux chefs de notre jeune ré-

publique.

En effet, quoique ces deux noms soient

les seuls devant le pays pour la Prési-

dence et la Vice-Présidence, il n'en est

pas moins de notre devoir, et c'est le de-

voir de tous les patriotes du Sud, de don-

ner un vote unanime à ces hommes d'Et-

at distingués. Ce sont eux qui nous

ont jusqu'ici guidés à la victoire et à

l'honneur, et afin que nos ennemis de

l'Europe entière n'y soient pas trom-

pés, ce sont eux qui doivent être aussi,

par l'élection prochaine, le signal de

ralliement du peuple du Sud aux grands

principes inaugurés par la Révolution.

Que le peuple des Avoyelles consacre

donc ces deux journées aux affaires pu-

bliques. Nous sommes à une époque où

les plus grands sacrifices nous sont de-

mandés, et d'aucune manière nous ne

faillirions pas à la tâche quelque ardue

qu'elle puisse être.

Lundi, le peuple vote pour un Trésor-

ier de l'Etat. En B. L. Desreese nous

avons un excellent fonctionnaire. Il rem-

plit avec distinction la même place qu'il

sollicite de nouveau.

H. Peralta pour Auditeur des Comptes

Publics. Voilà l'homme le plus versé

dans l'administration burlesque de l'Etat.

C'est le meilleur choix qu'aura fait le

peuple depuis les honorables services du

feu Juge La Bordelon.

Pour Surintendant des Ecoles Publi-

ques, W. H. N. Magruder est notre choix.

C'est un professeur profond et instruit.

Il possède les grandes qualités néces-

saires à la place qu'il brigue.

Voici maintenant le ticket paroissial.

Nous trouvons dans la liste cinq candi-

dates pour le Sénat de l'Etat, dont trois

pour le terme plein et deux pour rem-

plir le siège vacant de E. Phillips. Parmi

les premiers nous comptons Fabius

Ricord. C'est le candidat dont nous ap-

pujurons les droits et que nous croyons

éminemment apte à remplir les im-

portantes fonctions de Sénateur. Hom-

me intègre, sérieux, réfléchi, il possède

les grandes connaissances administrati-

ves que l'on aime à trouver chez ceux

qui tiennent les rênes du gouvernement.

La trompe de son esprit est une des plus

fortes que nous ayons dans le District

Sénatorial, et celui-là, au Sénat, ne se

laissera pas déborder par le flot turbulent

de l'ancienne Législature.

G. P. Voorhies et B. W. Blakewood

pour la Législature. La popularité

croissante de l'un et l'esprit chevaleres-

que de l'autre, recevront au scrutin un

hommage mérité. Voorhies, homme de

cœur et de tête qui a déjà dignement

représenté notre paroisse à la Législature.

Blakewood, dont tout le monde connaît

le dévouement et le zèle. Ces deux ci-

toyens sont les candidats les plus avancés

dans la faveur populaire.

P. P. Normand et L. V. Grémillon,

les deux titulaires actuels des places de

**AUX VOTANTS DU DISTRICT SENATORIAL,**

COMPOSE DES PAROISSES D'EST-FELICIANA,

POINTE-COUPER ET AVOYELLES.

**CONCITOYENS:**

Les sollicitations pressantes de nom-

breux amis m'ont porté à croire que ce

serait céder au désir d'un grand nombre

de votants dans cette paroisse, si je con-

sentais à présenter mon nom au suffrage

du peuple de ce District Sénatorial pour

un siège au Sénat de l'Etat.

Nulle convention ou assemblée n'ayant

été convoquée et nulles démarches

n'ayant été faites afin de s'assurer du

véritable état de l'opinion publique, rela-

tivement au choix d'un Sénateur, je dois

donc me soumettre à la flatterie et hon-

orable distinction dont j'ai été l'objet

de la part de mes amis, et aurais, depuis

que ces mêmes amis avaient cru, comme

tout le monde, que l'Hon. A. M. GRAY

s'était retiré de la lice, renoncant à sa

candidature.

Concituoyens, si la place à laquelle

j'aspire ne dépendait que des votants de

la paroisse des Avoyelles, j'aurais pu,

sans aucune explication personnelle, at-

tendre que l'urne est parée. Convaincu

que tous me connaissent, je consentirais

volontiers à me soumettre à leur déci-

sion sur la simple annonce de ma candi-

dature, mais tel n'est pas le cas: je suis

si peu connu dans les deux autres pa-

roisses de ce District, que la nécessité,

—puisque le temps ne me permet pas

à une visite générale,—me force de re-

courir à ce moyen d'exposer mes raisons

aux votants de ce District Sénatorial.

Chacun se rend compte de l'importance

des questions et des mesures qui doivent

nécessairement être portées devant la

prochaine Législature. Me m'engage, si

je suis élu, à consacrer toute mon atten-

tion, ainsi que la somme d'expérience des

affaires publiques que j'ai pu acquérir

dans les fonctions que j'ai remplies

pendant plusieurs années, à servir les in-

terêts de ceux qui m'auront confié la

haute mission de les représenter dans le

Senat de l'Etat.

Il est inutile d'entrer, ici, dans la dis-

cussion d'aucune des questions du jour.

J'aime à croire que nous nous trouvons

aujourd'hui tous d'un même senti-

ment, c'est de voir notre Corps Législatif

appuyer de toute la force que la Constitu-

tion de l'Etat le permettra, l'action du

Gouvernement des Etats Confédérés

pendant notre résistance au despotisme

du Nord, et d'affirmer ce nouveau gou-

vernement sur des bases fermes et dura-

bles. Et, permettez-moi de le dire en

terminant, tous mes efforts, toute mon

énergie, tendront vers ce but, si le

suffrage des votants de ce District

devrait, par une majorité, me confier

l'honneur de les représenter dans le Sé-

nat de la Louisiane.

Servir le peuple fidèlement et consa-

crer à sa cause toutes les facultés dont

je puis disposer, ce sera, concitoyens, la

régle dont je ne me départirai jamais.

F. RICORD.

AVOYELLES, 23 Octobre 1861.

**INSTITUT ST-CHARLES**

SITE GRKENVILL, près de CARROLLTON,

(Paroisse Jefferson, Luc)

**Pensionnat de demoiselles,**

DIRIGE PAR

**MADAME C. MACE.**

L'Institut St-Charles est, au lieu, situé

dans des plus jolies résidences des envi-

rons de la Nouvelle-Orléans, et à l'abri de

toute épidémie. Des améliorations vien-

nent d'être faites à l'établissement et ne

laisseront rien à désirer pour le confort

des élèves.

Les cours des études suivent dans cet

établissement toutes les branches néces-

saires à la plus complète éducation en

anglais et en français, et est divisé en six

classes. Toutes les études sont dans la

direction de Mme Macé, et